

Nantes, le 28 septembre 2018

Subvention régionale du projet de développement
et d'innovation de la société CEVA BIOVAC :

Réaction de Paul JEANNETEAU aux propos de Mme Sophie
BRINGUY, co-présidente du groupe Ecologiste et Citoyen

Paul JEANNETEAU, Vice-Président du Conseil régional en charge du développement économique, tient à répondre aux attaques de Sophie BRINGUY, co-présidente du groupe Ecologiste et Citoyen, après l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 000€ et d'un prêt d'un montant de 750 000€ à la société CEVA BIOVAC, voté lors de la Commission permanente qui s'est réunie ce vendredi 28 septembre.

« L'aide économique que la Région vient d'accorder à cette entreprise angevine lui permettra de moderniser son appareil de production et de mener à bien un projet innovant de fabrication d'autovaccins.

Ce soutien est en tout point conforme à notre stratégie de développement économique. D'abord parce qu'à la clef, ce sont près de 30 emplois qui seront créés sur le territoire et ensuite parce que cet investissement va permettre d'améliorer et de développer une technique de vaccin innovante qui permettra à cette entreprise de se démarquer de ses concurrents étrangers.

De plus, je rappelle à Mme Bringuy que cette entreprise que nous sommes fiers d'avoir sur notre territoire, s'est engagée comme toutes les entreprises que nous soutenons, à rembourser les aides que nous lui versons en cas de non-respect de ses obligations (réalisation du projet, engagement des dépenses au sein ou au bénéfice du site de Beaucouzé, ...).

S'agissant ensuite des attaques du groupe écologiste sur la maltraitance animale et le manque d'éthique de la Région, les choses sont également très transparentes.

Evidemment, nous devons lutter contre la maltraitance animale et les actes de cruauté.

La Région des Pays de la Loire s'est d'ailleurs elle-même engagée sur cette voie puisque l'un des enjeux de notre Stratégie régionale agri-alimentaire est justement le renforcement du « bien-être animal » et cela passe notamment par un soutien renforcé aux projets de modernisation des outils et aux projets d'innovation qui permettent d'améliorer les conditions de vie de ces animaux.

Nous n'avons aucune leçon de morale et d'éthique à recevoir du groupe écologique et je le dis très clairement : jeter le discrédit sur toute une entreprise et les salariés qui la composent comme le fait Mme Bringuy, c'est tout simplement inacceptable et c'est surtout irresponsable.

L'entreprise CEVA s'est d'ailleurs très clairement exprimée et expliquée sur ce sujet. Après avoir été informée que l'un de ses fournisseurs sud-américain avait recours à des pratiques de maltraitances

animales sur des juments afin d'extraire des hormones eCG qu'elle lui achetait, l'entreprise CEVA a diligenté une enquête. Les résultats de cette enquête ayant confirmé que les faits de maltraitance étaient avérés, la société CEVA a donc immédiatement décidé de cesser de s'approvisionner chez ce fournisseur

Une nouvelle fois, Madame BRINGUY tente donc de polémiquer inutilement en jetant l'opprobre sur une entreprise qui a su prendre ses responsabilités et qui se bat pour développer son activité et créer des emplois. »

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92